PARIS, LE 21 AVRIL 2018

UNSA DOUANES

6, rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – télédoc 322

75703 PARIS Cedex 13

Site Internet : http://www.unsadouanes.org
Facebook : https://www.facebook.com/UNSADouanes
Twitter : https://twitter.com/unsadouanes
Google+ : http://gplus.to/UNSADouanes
YouTube : https://www.youtube.com/user/UNSADouanes
Flickr : http://www.flickr.com/photos/unsadouanes/
Affaire suivie par : Vincent THOMAZO
Portable : 06.61.71.67.90
Mél : unsadouanes@gmail.com
Mél : vincent.thomazo@wanadoo.fr

Monsieur Rodolphe GINTZ
Directeur Général des Douanes et
Droits indirects
11, rue des deux communes
93558 MONTREUIL Cedex

Objet : Expression des agents du CLI de ROUEN à l'attention du Directeur général.

Monsieur le Directeur Général,

Veuillez trouver ci-dessous une expression que les agents en poste au CLI de ROUEN nous ont demandé de vous transmettre.

Comme vous pouvez le constater, monsieur le Directeur général, c'est un véritable cri d'alarme qui est lancé par ces agents ; et l'administration ne peut rester sourde à cet appel.

Vous constaterez également, que la situation décrite ne réflète en rien les « remontées » administatives qui nous sont communiquées à l'occasion de nos rencontres institutionnelles.

Le syndicat UNSA DOUANES sera très vigilant sur les suites que vous entendez donner à cette situation.

Veuillez accepter, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments dévoués.

Vincent THOMAZO
Secrétaire général UNSA DOUANES

« Depuis 2012 date de la première annonce de la fermeture de la DRGC MMN , nous, agents du CLI de Rouen subissons de multiples Incertitudes concernant notre avenir :

_ … **le 24 SEPTEMBRE 2015**, notre précédent DI informait l'ensemble des agents présents au siège de l'unité d'une future **restructuration** de la DRGC MMN et incitait fortement les agents à s'inscrire aux tableaux de mutation en indiquant verbalement que :***« les 1ers seront les mieux servis !!! »***

Quelques jours plus tard, la DG venait contredire cette annonce et indiquait que la DRGC MMN avait vocation à devenir un **COD de Nouvelle Génération** ….

L'état des effectifs du CLI de Rouen décline, depuis 2012 : départ en retraite non remplacé, agent muté suite à la pression hiérarchique et non mutation d'agent inscrit au tableau pour le CLI de Rouen.

Ce manque d'effectif a conduit notre hiérarchie :

- sans aucune concertation préalable avec les agents
- en dehors des procédures administratives en vigueur
- sans aucune consultation des OS dans le cadre du CHS,

à supprimer les services de nuit entraînant une perte financière conséquente.

Après interpellation par un agent du cli sur les conséquences de cette décision notre ancien DRGC répond ; « *estimez-vous heureux vous avez un travail !!!* »

Ironie du sort notre administration choisit en septembre 2016 le CLI de Rouen comme 1er service au sein de la DI de Rouen à être audité par un expert psychologue du travail dans le cadre d'une démarche de **BIEN ÊTRE AU TRAVAIL** (BEAT) !!!

Dans ce rapport, le psychologue relevait les 3 troubles suivants :

- « un **ÉTAT D'ANXIÉTÉ** lié à l'insécurité sur l'avenir, l'absence de communication de la hiérarchie »

- « un **VÉCU DE VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES** liées à la constante baisse des effectifs (de 12 à 7), au retrait subi de la charge de travail suite au transfert de l'activité terrestre vers un autre service et la perte financière subie par la suppression des nuits. »

- « un **ÉTAT DE CONTRARIÉTÉS CHRONIQUES** dû aux manques de reconnaissance et d'incompréhension de la hiérarchie qui suscite chez les agents un doute sur la sincérité pour faire le nécessaire et le sentiment que l'administration joue la carte du délitement du Service. »

_ **... le 19 SEPTEMBRE 2017**, le DI de Normandie, le DRGC et le Chef du Pôle RH annonçaient aux personnels convoqués la **fermeture** de la DRGC MMN.
Le DI précisait aussi que l'ensemble des agents de la DRGC (le CLI – la CROCMAR et le SG) seront restructurés et invitait les agents à poser toutes les questions utiles concernant leur avenir.

Aucun compte rendu écrit n'a été rédigé sur cette annonce de fermeture
POURQUOI?????
Les réponses données par l'administration aux questions posées par les agents n'offrent aucune perspective satisfaisante .

_**… le 15 mars 2018** , notre hiérarchie nous annonçait que notre **CT de fermeture** était lié à la publication du décret du conseil d'État qui doit entériner la création du future Service à Compétence National.
Alors que dans les tracts syndicaux sur le GT du SCN nous pouvons lire : « il y aura une fusion des DRGC de Nantes et de Rouen, mais cela est indépendant de la création du SCN » ???

A l'issue de la date du CT de fermeture s'ouvre un préavis de 24 mois au cours duquel les agents seront invités à trouver une nouvelle affectation !!!!!!

ALORS QUE LES AUTRES SERVICES SE RESTRUCTURENT ET RECRUTENT DES PERSONNELS

Nous constatons, aujourd'hui que le dossier concernant la suppression du plateau commandement (OAI , ONI , RTNI , RTNIA, ..) ainsi que le dossier de transfert des moyens sont en-cours et à priori seront finalisés à la date du **31/12/2018** ????,
Notre hiérarchie se préoccupe seulement du transfert de la gestion des moyens vers la DRGC Nantes.

A nos questions successives sur nos possibilités de reclassement :

Notre hiérarchie joue :

- **avec les mots :**
  CLI Aéromaritime-CODM PAS LE MÊME METIER
  alors que le CLI et la CROCMAR ROUEN ont été les services pilotes du Projet SIAM
- **les dates :**
  inscription hors tour au TAM 2018 INCERTAINE, ….

A CE JOUR , nous sommes toujours *A QUAI* dans une ZONE D'INCERTITUDE OÙ AUCUNE DATE ne nous est proposée concernant nos PERSPECTIVES D AVENIR….

C'EST POURQUOI NOUS DEMANDONS :

Que la situation de l'ensemble des agents (CLI – CROCMAR et SG) soit clarifiée concernant leur situation dans le cadre de la fermeture de la DRGC MMN

Nous demandons qu'une priorité soit accordée vers :

- la DI de Normandie
- le futur CODM de Nantes dans le cadre du transfert d'activités (droit de suivre son emploi)
- des Unités de la DRGC (marins, agent SNS)
- le futur SCN maritime

Nous souhaitons connaître rapidement quelles seront nos conditions de travail à la date du 01/01/2019

Nous ne pouvons plus supporter cette situation !!!!